



**Compte-rendu de la conférence  
PARTIR À L'ÉTRANGER DURANT LA SCOLARITÉ  
Organisée le 9 février 2009 à Rome dans les locaux de Rome-Accueil**

Anne Laure Knellwolf, parent d'élève explique les motivations de cette conférence :

« Suite au départ en 2007 pour l'Australie de notre fils Philadelphie ici présent, j'ai reçu de nombreux coups de téléphone de parents à la fois curieux et étonnés qu'un jeune de 15 ans puisse vivre une telle expérience et par-dessus tout pendant sa scolarité !

*J'ai donc tout naturellement proposé aux différents acteurs de ce séjour de venir vous présenter les tenants et les aboutissants. Je remercie donc Maya Ludwiczak de l'association française PIE d'avoir fait le déplacement jusqu'à Rome ainsi que Philadelphie de bien vouloir nous parler brièvement de ce qui a motivé son séjour et ce qu'il en a retiré.*

*Tout en préparant cette conférence, je me suis rendue compte que de nombreux autres élèves de Chateaubriand sont partis à l'étranger pour d'autres motifs ou partiront l'année prochaine. Je remercie Angelica, Yann et Maria qui nous parleront de leur expérience ainsi que Melchior, Domiziana et Camilla.*

*Mme Nicolas que je remercie également, vous exposera quant à elle les différentes possibilités de séjour dans le réseau de l'AEFE.*

*Nous avons également le plaisir d'accueillir Valentina Fantini de l'association italienne BEC qui nous dira comment devenir famille d'accueil en Italie.*

*Enfin, une question qui est souvent revenue est celle de la reconnaissance de l'année passée à l'étranger dans le cursus scolaire français. Nous verrons les différents accords culturels qui existent entre l'Italie et le reste du monde, sachant que pour l'instant en France il n'y a pas à ma connaissance de reconnaissance. »*

Sont intervenus successivement :

- **Maya Ludwiczak de l'association PIE** (Programmes Internationaux d'Échanges), association française basée à Aix-en-provence, qui organise des séjours longue-durée seulement (ni été ni vacances scolaires), pour des enfants français de 15 à 18 ans à l'étranger (environ 250 départs/an), entre autre vers les pays anglophones, les + demandés (USA surtout, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.).

Elle reçoit en retour environ 60 enfants étrangers chaque année en France. Elle fonctionne avec des partenaires locaux du même réseau, qui sélectionnent les familles d'accueil et gèrent les éventuels problèmes sur place. Pour + de détails sur ses agréments et garanties, voir le site : [www.piefrance.com](http://www.piefrance.com).

Les enfants sont reçus par des familles d'accueil bénévoles, parfois modestes, privilégiant ainsi la qualité des relations et devenant de vraies secondes familles. Ces familles sont sélectionnées sur leur motivation et leur ouverture, toute la famille entière; en cas d'incompatibilité, l'enfant peut être replacé dans une autre famille durant son séjour..

Les enfants s'enrichissent de nouveaux systèmes scolaires, avec d'autres systèmes de devoirs et des matières différentes (par ex. journalisme, menuiserie...).



L'engagement sur 10 mois permet à l'enfant tout d'abord une immersion complète 24h/24 dans la langue et dans la culture, d'acquérir maturité et indépendance et de s'ouvrir sur un autre avenir, mieux se connaître et peut-être trouver sa voie.

- **Valentina Fantini, de l'association BEC** (British European Centre), association partenaire de PIE pour l'Italie, présente les mêmes caractéristiques mais pour accueillir des enfants étrangers en Italie (180 enfants l'an passé), dans des familles d'accueil et des écoles supérieures. Les élèves sont inscrits sur dossier en privilégiant leurs préférences afin d'être insérés au mieux dans les familles. Une circulaire du Ministère de l'Instruction Publique italien garantit la reconnaissance de l'expérience solaire de l'enfant (pagella).

Voir le site : [www.becasse.it](http://www.becasse.it), et les diapositives projetées

- **Corinne Nicolas, professeur d'histoire-géo** en France, a cité les quelques établissements français de l'étranger du réseau AEFÉ qui proposent d'accueillir des enfants :

- A Dublin, le Lycée Français d'Irlande offre la possibilité de venir étudier une année à Dublin à des élèves dont les parents ne résident pas en Irlande. Voir [www.lfi.ie](http://www.lfi.ie) . Il forme avec son partenaire irlandais S.Georges-Killian un eurocampus bilingue franco-anglais au collège.
- Le lycée français de Madrid a développé un partenariat avec un lycée en Irlande
- Le lycée La Perouse de San Francisco cherche à rentabiliser ses infrastructures et étudie la possibilité d'accueillir des enfants pour 2/3 mois de cours en été.
- Des bourses dans les lycées français à l'étranger sont chaque année octroyées à des élèves de première et terminale obtenant d'excellents résultats et issus de familles aux ressources limitées. Elles leur permettent de passer un an dans un lycée français de l'étranger. Lycées concernés : lycée français de Londres, lycée français de Dublin, lycée français de Munich, lycée français de Vienne, lycée français de Madrid, lycée français de Barcelone.

La FAPÉE encourage les établissements à réfléchir à ces possibilités.

### Témoignages d'élèves de Chateaubriand :

- **Philadelphé**, parti 10 mois en Australie (avec PIE) lors de la 2<sup>nde</sup>, dans 2 familles différentes mais sur un même lieu, donc 2x plus d'enrichissement (vive les moments de vacances partagés hors école), content d'y avoir porté l'uniforme, horaires cools, cours d'étude des fonds marins, pêche, surf...

Parti au début de l'été ici il a pu donc revenir le dernier trimestre d'école rattraper l'année en travaillant dur, grâce à l'aide de tous, profs et camarades !

D'accord avec un autre jeune pour dire qu'il vaut mieux partir carrément plus de 3 mois, quitte à « redoubler », mais c'est une année riche où on change d'atmosphère, d'habitudes, affronte ses peurs et s'ouvre, réfléchit autrement à l'avenir... ça vaut le coup !

- **Yann**, parti 3 mois en 2<sup>nde</sup> dans une petite ville d'Australie, regrette de ne pas être parti plus longtemps. Quand il s'est senti à l'aise, il a déjà du repartir.

- **Maria**, partie 2 ans en Angleterre (chez son père) lors de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup>, dans le lycée français de Londres, en section britannique (programme anglais/ sinon autre section française avec 4h d'anglais européen). Elle a apprécié la coté très international du lycée, consciente du danger de rester dans un réseau français mais compensé par la pratique de la langue dans la ville.



- **Angelica**, partie 1 an en France lors de la 2<sup>nd</sup>e, en internat dans un lycée climatique près de la frontière espagnole, avec beaucoup de sport.
- **Melchior**, en 3<sup>e</sup>, partira l'an prochain dans un village au Canada avec PIE, conscient de l'importance de l'anglais (expérience + dans un CV), pour changer de climat, faire du sport, lâcher un peu la famille..
- **Camilla**, en 3<sup>e</sup>, partira l'an prochain 6 mois aux USA avec l'association «intercultural» [www.intercultural.it](http://www.intercultural.it), en échange.
- **Domiziana**, en 3<sup>e</sup> partira l'an prochain 5 mois aux USA avec l'association WEP (World Education Program) [www.wep.org](http://www.wep.org)

### Questions/débat, conclusions:

- o Attention au problème de reconnaissance de ces études lors du retour à l'école française (sauf après un séjour dans un autre lycée français de l'étranger). Les associations témoignent d'une démarche en cours auprès de l'Éducation Nationale pour obtenir la prise en compte de l'expérience à l'étranger dans le cursus scolaire comme cela se fait en Italie, mais rien n'est encore fait.
- o Selon le temps passé, le niveau de réintégration est parfois au bon vouloir des proviseurs, tout dépend du niveau scolaire ! Il vaut mieux être bon élève..
- o Il peut être plus prudent de partir 3 mois seulement, sinon il y a risque de redoubler.
- o Suivre les cours du CNED en même temps que son séjour à l'étranger est difficilement réaliste !
- o Ou alors partir aux antipodes et rentrer avec le décalage finir un dernier trimestre d'école ici.
- o Il faut peut-être mieux considérer cette année comme «entre parenthèses», le but c'est aussi de mûrir en vivant autre chose.
- o Cette non reconnaissance de l'année passée dans un lycée étranger est un frein pour les jeunes français. Chaque année environ 1250 jeunes français de 15 à 18 ans partent à l'étranger pour 5 ou 10 mois (tous organismes confondus, hors programmes résultants d'accords bilatéraux entre gouvernements) contre 14 000 en Allemagne.
- o Concrètement, les inscriptions peuvent se faire en ce moment pour l'an prochain, cela dépend du pays demandé. Exemple de coût avec PIE aux USA : environ 8000€ pour 1 an, tout compris (sauf argent de poche..).
- o Selon l'association PIE, pour les plus jeunes de 9-13 ans, qui parfois s'adaptent mieux à l'immersion, avec moins de risques pour leurs études françaises, il y a aussi une association française «En famille International» site [www.enfamille.com](http://www.enfamille.com), qui fait des échanges de 2x6 mois d'enfants ensemble (6 chez l'un et 6 chez l'autre).

Pour conclure, nous remercions vivement les intervenants, nos amies de l'APE de l'Institut Saint Dominique pour la rédaction du compte rendu et tous les participants.

Des documents sur les associations présentes à la conférence sont disponibles au bureau de l'APE.

Rappel des liens : [www.piefrance.com](http://www.piefrance.com), [www.becasse.it](http://www.becasse.it), [www.enfamille.com](http://www.enfamille.com),  
[www.intercultural.it](http://www.intercultural.it), [www.wep.org](http://www.wep.org), [www.lfi.ie](http://www.lfi.ie)